



Direction de l'enseignement,

de l'orientation et de la formation

Paris, le 9 novembre 2023

## NOTE n° 0032 à l'attention

de mesdames et messieurs les chefs d'établissement des lycées français à l'étranger homologués au niveau collège

**Objet :** déploiement des services numériques « Jules » et « Program'cours » **P.J. :** 

- Fiche de présentation de Jules, dispositif pour l'aide aux devoirs ;
- Fiche relative aux modalités d'implémentation du dispositif « Jules » ;
- Guide de fonctionnement Jules chatbox ;
- Guide de fonctionnement Jules webapp;
- Fiche de présentation de « Program'cours »

Dans le cadre du partenariat liant l'AEFE au Centre National d'Enseignement à Distance (Cned) est prévu le déploiement, à l'échelle du réseau, des services numériques développés par l'opérateur de l'enseignement à distance pour les établissements français.

Aux services numériques précédemment accessibles aux établissements d'enseignement français à l'étranger (MaSpé-Maths, EnglishForSchools, DeutschFürSchulen) s'ajoutent dorénavant le dispositif « Jules », ainsi que – pour rappel – le dispositif « Program'cours », <u>qui visent spécifiquement les élèves</u> du collège.

## Le dispositif « Jules »

Jules est un agent conversationnel mêlant intelligence artificielle et une base de connaissances évolutive, destiné à répondre aux questions des élèves de manière individualisée et naturelle, afin de les aider dans la réalisation de leurs devoirs.

L'outil est conçu pour être utilisé de façon autonome par les élèves : acteur de son apprentissage en consultant Jules pour l'aider dans la réalisation de ses devoirs, le collégien choisit les points sur lesquels il souhaite un rappel ou une nouvelle explication pour mieux comprendre ses cours et se sent ensuite davantage confiant pour participer en classe.

Il n'exclut pas la possibilité d'accompagnement par un adulte : l'enseignant peut consulter tous les cours des différents niveaux de classe. Ainsi, il peut identifier et indiquer aux élèves les points sur lesquels s'appuyer pour réaliser leurs devoirs. Il peut aussi conseiller aux élèves en difficulté de se référer à certaines connaissances et fiches méthodologiques proposées par Jules pour renforcer leurs acquis.

L'utilisation de Jules ne requiert ni inscription ni conservation de données à caractère personnel. Pour déployer cet outil, les établissements ont le choix entre un « *Widget* », c.a.d. une version du service présentée sous la forme d'un bloc applicatif additionnel intégrable directement à l'interface d'une application cible, et une « *Web App* », c.a.d. une version du service sous la forme d'une application Web intégrable à partir de son URL. La fiche en PJ précise le mode opératoire pour réaliser l'intégration suivant la modalité retenue. Pour les codes d'implémentation, se référer à l'encadré ci-dessous :

Code JS Chatbox	Code webapp
<script< td=""><td></td></script<>	
src=https://chatboxv2.clevy.io/script.min.js?token=b8930826- 4ec3-4372-929b-b684b4c4b485 id="clevy-chatbox" data-logo-url=https://cdn.clevy.io/customerdata/cned/logo- jules.png async>	https://webappv2.clevy.io/channels/5d463e32- f0fc-40ef-ae91-4419043a624f

L'outil « Jules » est mis gratuitement à la disposition des EFE. Il peut utilement s'articuler avec la généralisation à tous les élèves de 6ème du dispositif « Devoirs faits » à compter de cette rentrée scolaire.

## Le dispositif « Program'cours »

Déployé dans les EFE depuis l'année scolaire 2021-2022, « Program'cours » participe à renforcer les moyens des établissements sur les remplacements d'une durée inférieure à 15 jours. Il consiste dans une plateforme numérique sur laquelle sont accessibles des séances pédagogiques à destination des collégiens.

A la différence de Jules, qui peut être utilisé à la seule initiative de l'élève, le service « Program'cours » est nécessairement activé par les collèges qui assurent également l'encadrement des élèves en présence. L'établissement réserve une séance directement sur la plateforme et organise le travail des élèves devant écran. Une séance correspond à 50 minutes de travail pour un groupe classe, dans l'un des enseignements de collège : français, histoire-géographie, mathématiques, enseignement moral et civique. Les langues vivantes et les sciences seront ajoutées à la rentrée 2024.

Les contenus séquencés mis à disposition sur la plateforme sont des contenus standards, conçus par le Cned sur la base de ses propres contenus de formation, qui ne peuvent s'appréhender comme des contenus sur mesure ni garantir une parfaite continuité pédagogique avec la formation dispensée initialement par le professeur absent. Ils sont conçus pour être délivrés sans accompagnement pédagogique, mais n'interdisent aucunement aux établissements bénéficiaires qui le souhaitent d'assortir le dispositif « Program'cours » de services pédagogiques complémentaires, dont ils demeurent seuls responsables.

Le coût de ce service s'élève à 20€ par séance, facturés a posteriori. Cette dépense est aujourd'hui prise en charge par l'AEFE, qui avait prévu dès le départ d'accompagner le déploiement expérimental du dispositif. Suivant son succès et son appropriation par les établissements, la possibilité de laisser cet engagement financier à la charge des établissements consommateurs sera réétudiée et fera le cas échéant l'objet d'une communication.

Pour être accompagné dans la prise en main de cet outil, qui nécessite la désignation d'un référent au sein de l'établissement, ainsi que le chargement d'un fichier élèves au format CSV, merci de vous faire connaître au moyen de l'adresse courriel offre-educative.aefe@diplomatie.gouv.fr

La direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation de l'AEFE se tient naturellement à disposition des établissements pour apporter toutes précisions utiles concernant ces deux services.

La directrice générale de l'AEFE

Claudia SCHERER-EFFOSSE